



**Autoroutes du Sud de la France
Monsieur Pierre ANJOLRAS
Directeur Général
Quartier Sainte Anne
84967 Le Pontet Cedex**

Lunel, le 14 janvier 2009

Objet : Dédoublément de l'autoroute au droit de Montpellier

Monsieur le directeur,

Nous venons d'apprendre par la presse régionale de Montpellier d'aujourd'hui que le projet de dédoublement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier pourrait être abandonné au Ministère du développement durable. Il semblerait, selon cette même presse, et même si l'annonce n'est pas encore officielle, qu'on s'orienterait plutôt vers un projet d'élargissement de l'autoroute actuelle.

Si ces informations venaient à se confirmer dans les prochains jours, la CFDT souhaite connaître de votre part la position de l'entreprise sur les suites qui seraient données à ce dossier.

En particulier quel serait l'impact éventuel sur l'avenant n°1 à la convention d'entreprise relative à la filière Télécom, concernant la future mise en place du PC de Montpellier, et notamment des RST et CST appelés à y travailler ?

De la même manière, quelles seraient les conséquences sur l'implantation du futur district de Montpellier, et particulièrement sur les salariés des districts de Gallargues et de Sète, tours fixe et modulés, toutes filières confondues?

En conséquence nous vous demandons, dès que possible, qu'ASF fasse le point auprès des organisations syndicales, et cela en fonction de la confirmation ou non de cette information.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT

Floral PINOS

Délégué Syndical central

Copies : Sébastien FRAISSE – DESE
Josiane COSTANTINO - DRH